



## EXPLOITATION DES RESSOURCES DU LAC EDOUARD ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Kennedy MUSUBAHO KIVUYIRWA\*

### Résumé

*La gestion des ressources naturelles demeure une question d'actualité à ce début du 21ème siècle, tant les hommes politiques, les Organisations Non Gouvernementales, les Eglises, etc. en font une préoccupation et mobilisent des ressources importantes pour leur conservation. La question de la gestion des ressources halieutiques en R.D.C. ne doit pas être comprise seulement comme un problème d'environnement, mais aussi comme une question d'économie de l'environnement qui nécessite l'intervention des différentes instances pour un développement durable. C'est dans cette perspective que cet article se propose d'identifier les acteurs de la gestion des ressources du lac Edouard ainsi que les interactions entre ces acteurs.*

*Trois moments forts caractérisent cet article, à savoir une approche conceptuelle des ressources halieutiques, une analyse des systèmes de gestion des ressources du lac Edouard et quelques perspectives pour une gestion durable de ces ressources. L'abord des concepts de base permet de comprendre les espaces halieutiques ainsi que les aspects socio-économiques et environnementaux de la gestion et l'exploitation des ressources halieutiques, s'inscrivant ainsi dans le cadre du développement durable.*

*En outre, l'analyse des systèmes de gestion des ressources du lac Edouard fournit une explication des interactions entre les différents intervenants, d'une part, et entre l'exploitation du lac et l'environnement, d'autre part. Il en résulte que la gestion des ressources du lac Edouard fait intervenir des acteurs dont le rôle et les interactions sont de nature diverse selon que l'on se situe à l'époque coloniale ou après l'indépendance de la RDC. L'époque coloniale étant caractérisée par un nombre restreint d'acteurs entretenant des relations de partenariat et de coopération, il n'en est pas autant après l'indépendance du pays où les acteurs se sont multipliés, développant des relations de conflictualité et de méfiance dans l'exploitation des ressources du lac Edouard. Ceci se traduit par une surexploitation du lac sans aucun souci du lendemain. Le développement durable s'en trouve ainsi compromis. Pour mettre fin à la conflictualité entre les différents acteurs, il faut arriver à concilier les intérêts des uns et des autres ; pour ce faire une gestion durable des ressources halieutiques basée sur une conservation participative ou communautaire s'avère une nécessité absolue à côté des autres solutions alternatives.*

### Summary :

*The management of natural resources stays a question of actuality at this beginning of the 21st century, either political men, Non government organizations; churches make it a preoccupation and mobilize important resources for their conservation. The Edouard lake, being part of the Virunga National Park, is not of rest in this protected area, either its management suscitized many interrogations.*

*The management question of halieutic resources in the DRC should not be understand only as a problem of environment, but also as a question of environment economics which needs the intervention of different instances for a sustainable development.*

*The identification of actors of the management of halieutic resources, the study of interactions among them, as well as the proposals of some perspectives for a sustainable management of resources of the Edouard lake, such are the elements of basis of this article.*

*It is thus shown that static and non- static actors are involved directly or indirectly in the management of halieutic resources with divergent interests. Thus the relations of collaboration for the ones and the conflictuality for the others are observed in their respective actions according to the followed objectives. In fact, for the ones it is better to exploit at maximum the existing resources, whereas the others privileged the objectives of conservation.*

*To end with the conflictuality among the different actors, it is better to concilate the interests of the ones and the others; for this a sustainable management of halieutic resources based on participative or community conservation be absolutely needed beside the other alternative solutions.*

---

\* Assistant à la faculté des Sciences économiques à l'UCG

## INTRODUCTION

L'économie de l'environnement tente de donner un éclairage aux questions environnementales en s'intéressant à l'efficacité de l'interaction entre l'homme et l'environnement ou encore au niveau d'interactions involontaires entre agents. Certaines ressources naturelles sont en quantité importante, au moins localement, ou bien se renouvellent rapidement sans intervention humaine. Elles ne nécessitent donc pas une gestion particulière ; c'est le cas de l'eau de mer ou de la lumière du soleil. D'autres ressources naturelles sont irréversiblement extraites, tels les minerais, ou bien ont une vitesse de renouvellement très lente, ce qui complique leur gestion. Lorsque cette gestion n'est pas contrôlée, des inefficacités peuvent déjà apparaître.

L'exploitation de ces ressources devrait tenir compte leur épuisabilité. Dans la pratique, ce n'est pas forcément le cas. Les agents peuvent valoriser le présent de façon excessive et utiliser leurs ressources trop intensivement. En langage économique on parle de préférence pour le présent. Cette préférence pour le présent peut être artificiellement importante si les agents disposent de revenus si faibles qu'utiliser leurs ressources est une question de survie. Pour KARSENTY, A., ces types de dysfonctionnements se retrouvent surtout dans les pays en développement<sup>1</sup>.

A la lumière de ce qui précède, l'étude sur la gestion durable des ressources halieutiques en République Démocratique du Congo s'avère une nécessité impérieuse. En effet, compte tenu du potentiel national en ressources halieutiques, il faut avouer que l'évolution du secteur de la pêche, au même titre que les autres secteurs, peut jouer un rôle clé pour amortir la grave crise socio-économique vécue en République Démocratique du Congo comme catalyseur du rétablissement de la richesse économique du pays.

La question de la gestion des ressources halieutiques en R.D.C. doit être perçue comme une question au cœur des relations environnement-développement. Aucune solution durable ne peut être trouvée dans une partie du couple si elle ne s'accompagne pas de progrès significatifs dans l'autre. Il ne faut cependant pas occulter le fait que ce couple est également conflictuel. En effet, historiquement, le développement s'est réalisé au détriment de l'environnement. L'effort demandé est considérable : il s'agit d'adopter des itinéraires de développement en évitant de recourir à des solutions qui entraînent des dommages significatifs à l'environnement.

Face à ce défi majeur et dans le cadre de la mise en valeur et la gestion des ressources halieutiques du lac Edouard, cet article se propose d'identifier les principaux acteurs y impliqués et analyser les interactions entre ces acteurs. De même, voudrions-nous savoir s'il existe une politique nationale et/ou provinciale de gestion des ressources halieutiques avant de proposer un système de gestion pour une exploitation efficace et efficiente de ces ressources au bénéfice de la population riveraine en particulier et de tout le pays en général.

---

<sup>1</sup>KARSENTY, A., « L'impact des réformes dans le secteur forestier en Afrique centrale » in *Exploitation et gestion durable des forêts en Afrique centrale*, Paris, l'Harmattan, 2006, p. 55

### Parcours et Initiatives N° 8 – Juin 2011

Eu égard à cette problématique, quelques réponses hypothétiques peuvent être émises. Ainsi, semble-t-il, le système de gestion du lac Edouard fait intervenir plusieurs acteurs aux intérêts et interactions divergents et conflictuels, entre autres l'administration publique, certaines organisations étatiques et privées, mais aussi la population locale dont les actions seraient remises en question. Par ailleurs, au regard du comportement actuel des acteurs et du système d'exploitation du lac Edouard, tout laisse présumer qu'il n'existe aucune politique d'exploitation du lac, tant au niveau national qu'au niveau provincial. Ceci se traduirait par la prédominance de la pêche clandestine utilisant des techniques de pêche inappropriées. Pour ce faire, il serait mieux d'améliorer le système actuel de gestion en promouvant la gestion participative des ressources halieutiques serait envisageable en impliquant les communautés locales et en rétablissant l'ordre et la sécurité sur lac et dans le parc.

L'objectif général assigné à la présente étude consiste à mettre au clair la problématique de la mise en valeur des ressources halieutiques du lac Edouard, exploitées essentiellement par les populations des territoires de Beni et Lubero, en République Démocratique du Congo. En outre, quelques objectifs spécifiques sont retenus :

- Analyser les systèmes de gestion des ressources halieutiques du lac Edouard en spécifiant les rôles respectifs des acteurs impliqués ;
- Proposer une politique spécifique de gestion et d'exploitation des ressources halieutiques indispensable pour un développement durable de la région côtière du lac Edouard.

Quelques approches ont été d'application dans l'analyse des données récoltées sur terrain en vue de vérifier nos hypothèses de départ, notamment l'analyse fonctionnaliste, l'analyse interactionniste et l'approche historique.

En sciences sociales, le mot «fonctionnalisme» désigne, au sens large, un type de modèle explicatif articulé autour de l'idée selon laquelle la nature et l'existence des faits sociaux et culturels tiendraient à la fonction qu'ils remplissent<sup>1</sup>. Cette approche fonctionnaliste a été utilisée pour saisir le rôle de différents acteurs identifiés dans l'exploitation des ressources halieutiques et la lutte contre la pauvreté (Organismes publics et privés, particuliers,...).

La démarche interactionniste, expliquée à partir de quatre points, à savoir le lien social, le partage de la vie quotidienne qui guide l'orientation spatio-temporelle, la coprésence, et le lieu (pratiques de la vie quotidienne)<sup>2</sup>, nous a été utile pour appréhender, d'une part les interactions entre les acteurs de la gestion et l'exploitation des ressources du lac Edouard et, d'autre part, les interactions entre ces acteurs et l'environnement général du lac et de toute sa région côtière.

L'approche historique ou d'analyse des traces, qui permet de connaître la genèse des événements et des phénomènes en étude, nous a permis de reconstituer les faits relatifs à l'exploitation des ressources du lac Edouard au fil du temps. Selon

---

<sup>1</sup>GUILLO, D., *Le dictionnaire des sciences humaines*, [En ligne] consulté le 22 février 2011 sur [www.puf.com/Dictionnaire](http://www.puf.com/Dictionnaire): Dictionnaire\_des\_sciences\_humaines/FONCTIONNALISME,

<sup>2</sup> BOURDIN A., *La question locale*. Collection La politique éclatée, PUF, 2000, p.37

### Exploitation des ressources du lac Edouard et développement durable

A. BOURDIN, « *l'héritage du passé est fondateur, porteur de structures immuables qui constituent la référence* »<sup>1</sup>.

Par ailleurs, la production des données est le résultat d'une observation directe par l'organisation des enquêtes auprès des populations riveraines, premiers bénéficiaires directs de l'exploitation du lac Edouard. D'autres techniques, telles la recherche documentaire, l'interview structurée,... nous ont été d'une grande utilité pour la collecte des informations.

Pour bien aborder la question de la gestion des ressources du lac Edouard nous avons circonscrit notre étude dans les pêcheries situées sur les côtes nord et ouest du lac, notamment la pêcherie de Kyavinyonge au nord et celles de Kisaka, Lunyasenge, Taliha et Kamandi à l'ouest et au sud-ouest. La nécessité de comparer les systèmes de gestion des ressources du lac Edouard avant et après l'indépendance nous a conduit à retenir deux périodes distinctes, notamment de 1949 à 1960 et de 2000 à 2010.

Enfin, cet article s'articule au tour de trois parties différentes, notamment l'explication de quelques concepts de base, l'analyse des systèmes de gestion des ressources du lac Edouard et les perspectives d'avenir pour une gestion durable des ressources halieutiques du lac Édouard.

## **I. RESSOURCES HALIEUTIQUES : APPROCHE CONCEPTUELLE**

Dans ce point, nous nous proposons de circonscrire les ressources halieutiques dans un cadre général des ressources naturelles en fournissant leur définition ainsi que leurs caractéristiques avant de comprendre leur mise en valeur dans le cadre de l'économie de l'environnement et du développement durable.

### ***1.1. Définition des espaces halieutiques***

En matière de gestion des ressources naturelles, il est difficile de définir la ressource halieutique. Très souvent, on considère comme ressource halieutique l'écosystème marin dans toute sa complexité, le poisson étant un de ses produits et le fond marin l'intégrateur spatial, balisable, le plus contrôlable du biotope (milieu) marin, l'équivalent du sol pour l'agriculture. Le qualificatif *halieutique* désigne la connaissance de la *biologie* et de l'exploitation des ressources de la pêche.

Cette définition n'étant pas satisfaisante, la gestion des ressources halieutiques ne peut en effet être réduite à la gestion du support physique, mais elle doit prendre en compte les différentes dimensions et représentations de l'espace. Les unités spatiales ne sont pas de simples entités topographiques, physiquement bornées, mais renvoient à des systèmes de pêche dont les éléments, étroitement interdépendants les uns les autres, sont, selon CORLAY, biologiques, techniques, économiques, sociaux, culturels et politiques<sup>2</sup>. La combinaison de tous ces éléments permet de construire l'espace halieutique.

---

<sup>1</sup> Ibidem

<sup>2</sup> CORMIER-SALEM, M-C., *Appropriation des ressources, enjeu foncier et espace halieutique sur le littoral Ouest-africain*, 1993, p. 207

En définitive, retenons que l'halieutique peut être définie comme « la science de l'exploitation des ressources vivantes aquatiques »<sup>1</sup>. Elle représente donc, pour les milieux aquatiques, ce qu'est *l'agronomie* pour les milieux terrestres. Elle s'intéresse aux différents modes d'exploitation et de gestion (pêche, aquaculture) des espèces vivantes (végétales ou animales) exercés dans tous les milieux aquatiques (mer et eau douce). En général, et dans le cadre de notre travail, nous retiendrons que les ressources halieutiques se rapportent à des éléments d'une ressource aquatique naturelle qui peut être légalement capturée par la pêche.

### **I.2. Espaces halieutiques : Un enjeu foncier**

Parler à propos des espaces halieutiques comme enjeu foncier peut sembler contradictoire compte tenu de la complexité de ces espaces. Le concept d'appropriation dans le domaine aquatique est plus difficile à concevoir que dans le domaine proprement foncier ou terrestre, du fait de la nature tridimensionnelle de l'hydrosphère : volume et non simple surface, fluidité du milieu et mobilité de la ressource halieutique. Selon Marie-Christine CORMIER-SALEM, la mer se prête mal à un découpage en parcelles appropriables, à un cadastrage, contrairement à l'arrière-pays, et même au littoral (côte ou rivage). La ressource halieutique, du fait de sa mobilité, n'est réellement appropriée qu'une fois pêchée, cueillie ou capturée<sup>2</sup>.

L'accès libre aux ressources halieutiques littorales est une exception particulière. Contrairement à la théorie défendue par GORDON et HARDIN, la propriété commune de la ressource halieutique est le facteur explicatif déterminant des problèmes du secteur des pêches car selon eux "everybody's property is nobody's property"<sup>3</sup>. Il faut cependant souligner l'efficacité des systèmes de gestion communautaire des espaces aquatiques, leur flexibilité et leur diversité, liée notamment à l'instabilité de la ressource halieutique.

En outre, l'appropriation des ressources halieutiques peut être privée, publique ou communautaire, et il est fréquent de relever, à l'échelle de la communauté villageoise, une combinaison de ces différents régimes d'appropriation.

En définitive, si tous les auteurs s'accordent pour reconnaître que l'appropriation des espaces aquatiques est déterminée par une combinaison d'éléments interdépendants constitutifs du système de pêche, bien peu d'autres en revanche remettent en cause leur vision de l'espace, réduite à ses dimensions physiques, ou limitée à la distribution du visible, dont l'apparence locale serait le paysage.

### **I.3. La gestion des ressources halieutiques**

Le principe général de la gestion des ressources halieutiques peut être compris comme étant celui d'"Obtenir la *meilleure* utilisation *possible* de la ressource pour le bénéfice de la *communauté*"<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup>ÉMILE LITTRE, *Dictionnaire de la langue française*, 1872-1977, p. 342

<sup>2</sup> CORMIER-SALEM, M.-C., *Op. Cit.*, p.206

<sup>3</sup> Idem, p.211

<sup>4</sup> STIVERS R.I., *The sustainable Society: Ethics and Economics growth*, Westminster Press, 1976, p. 240

### Exploitation des ressources du lac Edouard et développement durable

Pour chaque cas concret il faudra décider ce que l'on entend par meilleure, possible et communauté. En effet, meilleure peut signifier: la plus grande quantité capturée, la plus grande valeur de la capture, le plus grand profit (différence entre la valeur de la capture et les coûts d'exploitation), plus de devises, plus d'emplois, etc., tandis que communauté peut vouloir dire: la population du monde, un pays, une région, groupes d'intérêt (pêcheurs, armateurs, consommateurs,...).

Pour comprendre le possible, il faut noter que l'aspect auto-renouvelable des ressources halieutiques ne peut être oublié et qu'il est indispensable d'assurer sa conservation afin que le principe général puisse être appliqué pendant des longues années. Cette proposition signifie que conserver seulement pour conserver les divers éléments d'un écosystème en donnant à tous les éléments la même importance n'est pas une attitude raisonnable.

#### **1.4. Exploitation des ressources halieutiques**

L'étude de l'exploitation des ressources halieutiques renvoie essentiellement aux activités de pêche. La **pêche** en question est une activité qui consiste à capturer des animaux aquatiques, principalement des poissons, mais aussi des crustacés, dans leur milieu naturel : mers, océans, étangs, lacs, cours d'eau. Elle est pratiquée par les pêcheurs, soit à titre de loisir, soit à titre professionnel. Les techniques de pêche sont très différentes d'un pays à l'autre. Elles dépendent des bateaux, des engins de pêche utilisés et des espèces recherchées. Dans ce travail, le terme pêche doit être interprété comme portant sur toutes les ressources aquatiques vivantes exploitées commercialement, qui comprennent les poissons, les coquillages et les crustacés, sans être limitées à ceux-ci.

Le temps consacré à la pêche et les revenus qui en sont tirés constituent des critères déterminants pour élaborer la classification de la pêche et donc des pêcheurs. On distingue généralement la pêche professionnelle, la pêche semi-professionnelle, la pêche occasionnelle, la pêche artisanale et pêche industrielle.

#### **1.5. Activités de pêche et économie de l'environnement**

Aujourd'hui, l'économie de l'environnement est une discipline largement enseignée à différents niveaux. Depuis peu, elle a fait son entrée dans les discours des hommes politiques et ses thèses centrales, tout comme ses objectifs, sont compris d'un nombre croissant de responsables gouvernementaux. Les activités des mouvements comme Friends of Earth ou Greenpeace ont contribué à ce que l'on peut qualifier de « véritable révolution de la conscience publique » face aux questions d'environnement, révolution qui nécessite, à son tour, une réponse politique<sup>1</sup>.

L'économie de l'environnement va plus loin que la promesse d'un simple changement de nature de l'environnement ; c'est également la nature de la politique économique elle-même qu'elle se propose de modifier.

C'est dans cette perspective particulière que s'est forgée cette expression que certains qualifient d'oxymore, voire d'absurdité : « l'économie de l'environnement ».

---

<sup>1</sup> PEARCE, D., « Economie et environnement vers un développement durable », in *Problèmes économiques*, n° 2278, The Royal Bank of Scotland Review, Juin 1992, p. 36

Son objectif est de réintégrer l'environnement dans le cadre particulier de l'économie et plus précisément de la science économique. Ce que les économistes néo-classiques avaient rejeté hors de leur champ de vision, probablement inconsciemment, l'économie de l'environnement cherche à l'inclure.

L'économie de l'environnement est la recherche d'une efficacité nouvelle qui intègre les interactions entre agents mais aussi entre les agents et l'environnement (au sens large). Cette nouvelle vision n'est pas exclusive de l'ancienne vision économique : il s'agit au contraire de bâtir autour de l'économie traditionnelle un édifice qui tienne compte de la variable environnementale<sup>1</sup>.

#### ***1.6. Pêche, bien-être socio-économique et environnement***

La pêche est une activité qui consiste à l'exploitation des ressources halieutiques et se trouve à l'interface des problèmes à la fois économiques, sociaux et environnementaux. Pour ce faire, son exploitation nécessite un maximum de rationalité pour concilier les trois principaux objectifs qui, à l'évidence paraissent contradictoires. Certains auteurs, à l'instar d'ANTONY CHARLES, se sont intéressés à la question en mettant en place le triangle des « paradigmes » dits d'Antony Charles<sup>2</sup>. Le triangle des paradigmes définit trois visions du monde qui s'affrontent dans la définition des politiques d'aménagement des pêches et entre lesquelles un compromis doit être trouvé si l'on veut mettre en place une politique viable.

Le paradigme de conservation assigne à la gestion des pêches la conservation des ressources halieutiques comme objectif prioritaire et fait appel, pour atteindre cet objectif, à une régulation administrative, généralement centralisée visant à limiter l'effort de pêche et à assurer la sélectivité des captures<sup>3</sup>. Ce paradigme est le fait des biologistes et des environnementalistes.

Le paradigme de rationalisation privilégie les quotas individuels, éventuellement transférables comme instruments de gestion. Il trouve ses principaux soutiens chez les économistes, mais aussi dans les milieux de la pêche industrielle et séduisant de plus en plus d'agences de pêches<sup>4</sup>.

Enfin, le paradigme social/communautaire privilégiant la recherche du bien-être de la communauté et les considérations d'équité, notamment la protection des « marginalisés » face aux « plus forts ». En définitive, tous les trois paradigmes doivent marcher ensemble et un compromis doit être trouvé pour arriver à balancer les externalités positives et négatives qu'engendreraient tel ou tel autre paradigme.

#### ***1.7. Acception du développement durable***

L'économie de l'environnement et le développement durable sont intimement liés. En effet, le terme « développement durable » indique un développement qui répond aux besoins de populations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres

---

<sup>1</sup>ANONYME, *Théories économiques et environnement*, [En ligne], consulté le 04/11/2010, disponible sur [04/11/2010WWW.fr.wikipedia.org/wiki/%c3/%Ecologie](http://04/11/2010WWW.fr.wikipedia.org/wiki/%c3/%Ecologie).

<sup>2</sup> BONCOEUR, J. et MESNIL, B., « Quelle politique de la pêche ? L'exemple de l'Union Européenne », dans *Problèmes économiques*, Hebdomadaire, 2 février 2000, n° 2650, p. 5

<sup>3</sup> Idem, p.6

<sup>4</sup> Ibidem

### Exploitation des ressources du lac Edouard et développement durable

besoins<sup>1</sup>. Son objectif principal est de ménager les ressources naturelles de la planète pour les générations futures tout en assurant l'amélioration du niveau de vie des populations actuelles.

Le développement durable est donc à la fois centré sur l'homme et sur la nature : il vise à améliorer la qualité de la vie humaine et obéit à la nécessité de respecter la capacité de la nature à fournir des ressources et des services qui améliorent la vie. Il vise ainsi un double objectif, à savoir satisfaire les besoins sociaux et économiques et préserver l'environnement.

C'est dans ce contexte bien précis que le point suivant est consacré à l'étude des systèmes de gestion des ressources du lac Edouard en vue d'en analyser les effets socio-économiques et environnementaux.

## **II. SYSTEMES DE GESTION DES RESSOURCES DU LAC EDOUARD**

L'analyse des systèmes de gestion des ressources du lac Edouard nous conduit à l'explication des interactions entre les différents intervenants, d'une part, et entre l'exploitation du lac et l'environnement, d'autre part. Mais avant cette analyse purement systémique, il convient de présenter sommairement les principales ressources faisant l'objet de notre étude.

### **II.1. Principales ressources du lac Edouard**

Les principales ressources disponibles dans le lac Edouard sont de plusieurs natures. Pour certaines d'entre elles l'exploitation est interdite car elles font partie de la richesse du Parc National des Virunga, et pour d'autres l'exploitation est autorisée au grand public. Nous distinguons ici les ressources non exploitées des celles faisant déjà l'objet d'une exploitation effective.

Les ressources jusque là non exploitées sont celles faisant partie intégrante du Parc et, de ce fait, dont l'exploitation reste interdite. Diverses recherches ont signalé l'existence des ressources pétrolières le long et même dans le lac, dont l'exploitation oppose aujourd'hui les autorités congolaise à la communauté internationale. En effet, le Parc National de Virunga, dont fait partie le lac, ayant été retenu par l'UNESCO comme patrimoine mondial, la communauté internationale met en avant les objectifs de conservation, tandis que le Gouvernement congolais, privilégie le projet d'exploitation du pétrole dans le souci permanent de maximiser ses ressources budgétaires.

L'arrivée de l'italien ENI dans le Graben Albertine, en vue de l'exploitation du pétrole du lac Edouard, a créé des émules (compétiteurs) dans les milieux des pétroliers. Longtemps laissé à la portée des moins nantis, les majors de l'industrie mondiale du brut ont décidé d'entrer dans la danse. Le Français TOTAL et l'Américain EXXON se sont engagés dans la course.

En plus des ressources pétrolières, on y retrouve aussi la faune aquatique constituée essentiellement des hippopotames, des poissons, des oiseaux, etc. De toutes ces ressources, seuls les poissons sont exploités. Les hippopotames ont

---

<sup>1</sup> BOTEEMBE, C., « Le développement durable », in *Congo-Agri*, n°63, Bulletin d'information, Inades-Formation-Congo, Juin 2004, p.19

### Parcours et Initiatives N° 8 – Juin 2011

depuis longtemps été la cible des braconniers qui les recherchent pour en obtenir la viande desservie dans les villages et citées environnant le parc. Ainsi, des statistiques récentes ont indiqué qu'en 1997 le lac abritait environ 29000 têtes, alors qu'on n'en a eu seulement 1000 en 2005, soit une diminution de 96,6%. Cette diminution a été accentuée par la présence des forces armées incontrôlées dans le parc pendant la période de guerre, voire pendant la période post-conflit.

En ce qui concerne les ressources exploitées, disons qu'elles se trouvent dans le lac même. Toutefois, elles ne sont pas encore exploitées en totalité. Parmi toutes ces ressources, les plus exploitées sont les poissons ainsi que les eaux du lac. Ces dernières sont exploitées par l'organisation des transports et la reproduction (voire la conservation des autres ressources). De même, l'eau est utilisée pour les besoins courants de la population (boissons, lessive,...) dans les différentes pêcheries.

VAKILY J. M. essaie de présenter un modèle de répartition des ressources halieutiques du lac Idi Amin, actuellement lac Edouard<sup>1</sup>. En effet, selon lui, les ressources du lac Edouard se répartissent en deux zones distinctes : la zone côtière et la zones des eaux profondes. C'est de la première zone que provient la plus grande partie de la capture actuelle. Les tilapias sont la cible principale de cette pêche.

Enfin, l'expert estime le potentiel des zones profondes à environ 2000 tonnes par an et à environ 14000 tonnes des poissons des zones côtières ; ce qui fait au total 16000 tonnes par an. Notons aussi que les captures des eaux profondes pourraient être réalisées à l'aide d'une petite pêcherie semi-industrielle basée sur l'usage des sennes tournantes de 40 mètres de chute.

## **II.2. Exploitation du lac Édouard**

L'exploitation du lac Edouard se traduit essentiellement par les activités de pêche organisées dans les eaux du lac. Pour ce faire, il s'observe une série des matériels et techniques de pêche qui sont d'utilisation courante sur toute l'étendue congolaise du lac et plus précisément sur ses côtes ouest et nord. Nous présentons ici les espaces de pêches du lac avant de décrire les matériels et techniques de pêche utilisés.

### *II.2.1. Espace de pêche sur la côte ouest du lac Edouard*

A la création du Parc National des Virunga (PNVI), en 1925, sous le nom de « Parc National Albert », toute la partie congolaise du lac Edouard appartenait intégralement au parc. A la suite d'une épidémie de trypanosomiase, la population a été systématiquement évacuée des abords du lac, laissant pratiquement l'approvisionnement de cette région en poissons aux pêcheries britanniques de l'Ouganda. Après la maîtrise de l'épidémie, les autorités du parc s'opposèrent à l'idée de laisser retourner la population dans ses anciens villages dans le but de protéger l'environnement dans le parc.

---

<sup>1</sup> VAKILY, J. M., *Les pêches dans la partie zairoise du la Idi Amin : de l'exploitation actuelle et potentielle de développement, un rapport de la commission économique européenne et département des affaires foncières*, E.C.N., Zaïre, Kinshasa, 1989, pp. 36-37

### Exploitation des ressources du lac Edouard et développement durable

Les événements de la deuxième guerre mondiale ont rendu nécessaire la reconstitution de la pêche sur le lac Edouard. Pour concilier les intérêts du parc avec ceux des indigènes, une organisation coopérative a été créée en 1949, avec un objectif principal de concentrer les activités de pêche et d'approvisionner la population riveraine du lac en poissons à des prix raisonnables. Cette organisation, dénommée « Régie Coopérative des Pêcheurs du Lac Edouard (COPILE) », remplaça alors les pêcheurs individuels dans l'exercice de leurs droits de pêche.

Le mandat de la COPILE fut limité à 30 ans. A la fin de cette période, en 1979, des nouveaux statuts furent élaborés et le nom de l'organisation fut changé en COPEVI (Coopérative des Pêcheurs de Vitsumbi). Aujourd'hui elle est dénommée Coopérative des Pêcheries des Virunga après plusieurs mutations.

Le lac Edouard est, en fait, une vaste étendue des eaux subdivisée en plusieurs zones dont certaines sont interdites de toute activité de pêche, tandis que d'autres sont constituées des pêcheries ouvertes à la population locale pour toute pratique de pêche selon diverses modalités. Ainsi donc, l'étendue de pêche sur les côtes ouest et nord du lac comprend des pêcheries légales et illégales, ces dernières n'étant pas autorisées par les instances compétentes.

Nous considérons comme légales, les pêcheries situées sur les côtes ouest et nord du lac Edouard qui ont fait l'objet d'une autorisation d'exploitation par le ministère de tutelle dans des conditions normales et régulières. La pêche légale est alors celle qui est pratiquée dans le strict respect de la loi en vigueur en matière de pêche. Dans ce cas précis, nous retenons comme légales les pêcheries de Kyavinyonge, Vitsumbi et Nyakakoma.

La pêche illégale, quant à elle, est celle exercée en violation de la réglementation des activités de pêche en vigueur. Cette pratique illicite est couverte soit par les gardes-parc, soit par les militaires en faction ou en position dans le parc.

Le tableau ci-dessous fait ressortir les pêcheries illégales de la côte ouest du lac Edouard avec les différents villages qu'elles desservent en poissons.

Tableau n°1: Les villages d'écoulement des poissons produits dans les pêcheries illégales

<b>Pêcheries illégales</b>	<b>Villages et cités d'écoulement des captures</b>
KYANIKA	Kanyabayonga
KAMANDI	Kayna, Kirumba, Kikubo, Kamandi
KISERERA	Kirumba, Kayna, Kikubo, Kaseghe, Bwatsinge
TALIHA	Hutwe, Kaseghe, Kikubo
MUSUKU	Kitsombiro, Lubango, Hutwe, Kiribata
MUYIRIMBO	Kitsombiro, Lubango, Hutwe, Kiribata
LUNYASENGE	Kiribata, Lubango, Kitsombiro, Mambasa, Bikara
KATUNDU	Bukununu, Kipese, Lubero, Kasugho, Kitsombiro, Lubango
MUSENDA	Kipese, Lubero, Bukununu, Mubana
KISAKA	Kipese, Lubero, Mubana
MURAMBA	Kipese, Magherya, Masereka, Kimbulu

Source: Rapport de mission de la surveillance des frayères et pêcheries illégales dans la côte sud, sud-ouest et ouest du lac Edouard effectuée conjointement par l'ICCN-FARDC du 21 au 26 septembre 2007

### Parcours et Initiatives N° 8 – Juin 2011

La multiplication des pêcheries illégales est la conséquence directe de la surpopulation observée dans la région côtière du lac Edouard. Toutefois, on est aussi d'avis que les pêcheries légales étant moins nombreuses et situées aux extrémités nord et sud du lac, les populations situées sur la côte ouest ne pouvaient pas attendre les poissons de Kyavinyonge et de Vitshumbi tout en étant tout près du lac. Ainsi, avec le temps, l'accroissement progressif de la population a nécessité la création d'une nouvelle pêcherie sur la côte ouest pour desservir différents milieux du territoire de Lubero. Ayant profité de la faillite de la COPEVI et de l'absence de l'autorité publique, la population a saisi cette opportunité pour multiplier les pêcheries illégales.

La gestion des ressources du lac Edouard n'est pas restée statique au fil du temps ; son évolution est liée à l'histoire même de la République Démocratique du Congo en général, et celle du Parc National des Virunga en particulier. Ainsi, en nous basant essentiellement sur l'histoire du pays, nous analysons la situation avant l'indépendance du pays et la situation postcoloniale en vue de faire une comparaison des systèmes utilisés.

#### **II.2.2. La gestion du lac Edouard avant l'indépendance**

L'octroi des droits de pêche aux populations riveraines remonte à la création du Parc National Albert. L'autorité coloniale recherchait, au prix de concessions diverses, à ne pas « *compromettre l'équilibre qui aurait pu être trouvé entre la satisfaction des besoins des autochtones et la sécurité de la réserve naturelle intégrale et de ses zones limitrophes, pour y maintenir une protection et une conservation optimale de ses différents biotopes* »<sup>1</sup>. Plusieurs conflits ont opposé l'autorité coloniale et les populations se voyant spoliés de leurs droits sur les ressources naturelles. D'où plusieurs compensations et rétrocessions ont été faites en vue de faire disparaître les points de friction.

Une régie coopérative de pêche fut ainsi créée à Vitshumbi et Kyavinyonge en 1949 en vue de rendre effective cette concession. Au fil des ans, cette coopérative a pris divers noms : Coopérative des Pêcheries Industrielles du Lac Amin (COPILA) de 1972 à 1973 ; Office National de Pêche (ONP) au 17 avril 1975; COPILA de nouveau après la récupération, en 1978, des droits de pêche d'entre les mains de la société nationalisée ; Coopérative des Pêcheries de Vitshumbi (COOPEVI I) après la déchéance du président Id Amin ; et enfin Coopérative des Pêcheries des Virunga (COOPEVI II), brusque changement opéré suite au vol du sceau de l'entreprise et la fabrication d'un nouveau cachet en 1983 pour éviter des dégâts au non de la coopérative<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup>SCHUYLENBERGH. P. V., *Le Parc National Albert : la naissance du premier parc d'Afrique de 1925 à 1960*, cité par LANGUY, M. et DE MERODE, E., *Virunga : Survie du premier parc d'Afrique*, Ed. Lanoo sa, Tielt (Belgique), 2006, p. 70.

<sup>2</sup> Ibidem

**Exploitation des ressources du lac Edouard et développement durable**

Eu égard à ce qui précède, la gestion et/ou exploitation des ressources du lac Edouard faisait intervenir deux principaux types d'acteurs, notamment l'administration coloniale d'une part et la régie coopérative de pêche d'autre part. Les différentes relations entretenues entre les acteurs identifiés peuvent être résumées par le schéma suivant.

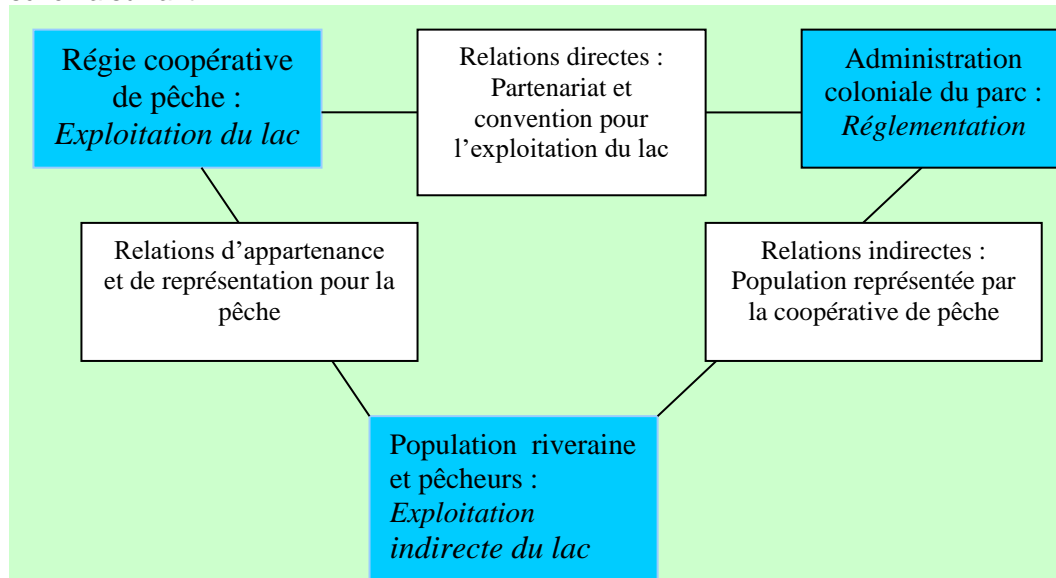


Schéma 1 : Interactions entre acteurs de gestions du lac Edouard avant l'indépendance

Les interactions entre l'exploitation du lac et l'environnement n'étaient pas du tout à déplorer car toutes les activités humaines étaient réglementées. Le nombre limité des habitants des différentes pêcheries a favorisé la protection des écosystèmes du par cet du lac.

Au cours de cette période, l'exploitation du lac va atteindre un niveau de production jamais réalisé jusqu'aujourd'hui suite à l'utilisation des techniques appropriées. Loin de présenter la situation relative à toute la période coloniale, nous illustrons celle-ci par la tendance des statistiques des captures de poissons enregistrées entre 1949 et 1960 reprises dans le tableau suivant.

Tableau n°2 : Evolution des quantités de poissons capturés au lac Edouard de 1949 à 1960 (en tonnes)

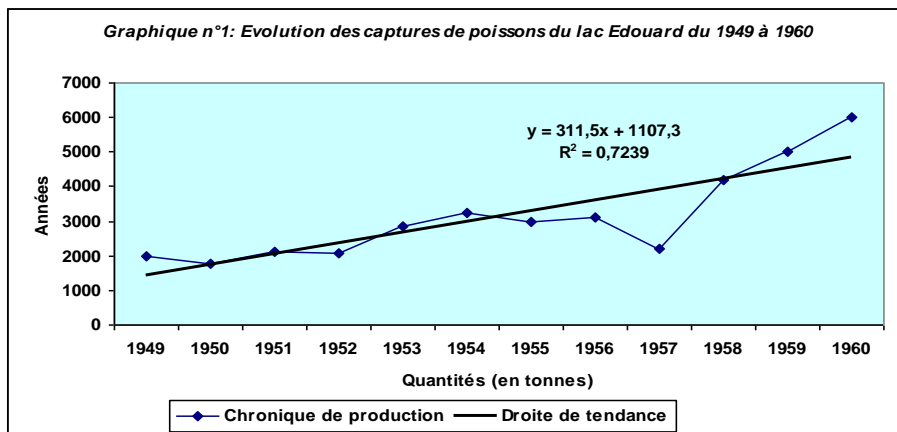
Années	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
Production	2000	1773	2127	2062	2836	3241	3003	3101	2220	4211	5000	6010
Indices	100	88,65	106,35	103,1	141,8	162,05	150,15	155,05	111	210,55	250	300,5

**Source : Données statistiques empruntées de NZANGI M.**

Il ressort de ce tableau que la production des poissons du lac Edouard enregistre des fluctuations dans le temps, le maximum étant observé en 1960 (6010 tonnes) et le minimum en 1950 (1773 tonnes). Entre 1949 et 1960 on constate que la production a

### Parcours et Initiatives N° 8 – Juin 2011

été multipliée par trois. Cette évolution croissante peut être attribuée aux performances de la COOPEVI qui a appliqué des techniques de pêche industrielle sur le lac Edouard. Il est tout à fait aussi clair que le nombre réduit d'exploitants et l'utilisation des techniques non destructrices sont autant des facteurs qui ont favorisé la croissance de la production pendant la période coloniale. Les conditions écologiques du lac étaient bien respectées par la COOPEVI qui était la seule à exploiter les ressources du lac avec des moyens conséquents. Graphiquement, l'évolution de la production des poissons peut être illustrée comme suit.



Cette représentation graphique montre que la production des poissons du lac Edouard pendant la période précoloniale était croissante au fil des années. On peut ainsi dire, à partir du coefficient angulaire de l'équation de tendance, que pendant cette période, l'accroissement moyen annuel de la production a été de 311,5 tonnes.

#### **II.2.2. Système postcolonial de gestion du lac**

Contrairement à la situation observée avant l'indépendance, au cours de la période postcoloniale, les acteurs de gestion du lac Edouard sont regroupés en quatre grandes catégories jouant des rôles différents chacun à ce qui le concerne. Il s'agit notamment des services Etatiques, des Organisations Non Gouvernementales de Développement, des Eglises et des exploitants directs du lac comprenant les exploitants individuels et les exploitants groupés. Leurs actions et interactions respectives sont décrites dans le schéma suivant.

Exploitation des ressources du lac Edouard et développement durable

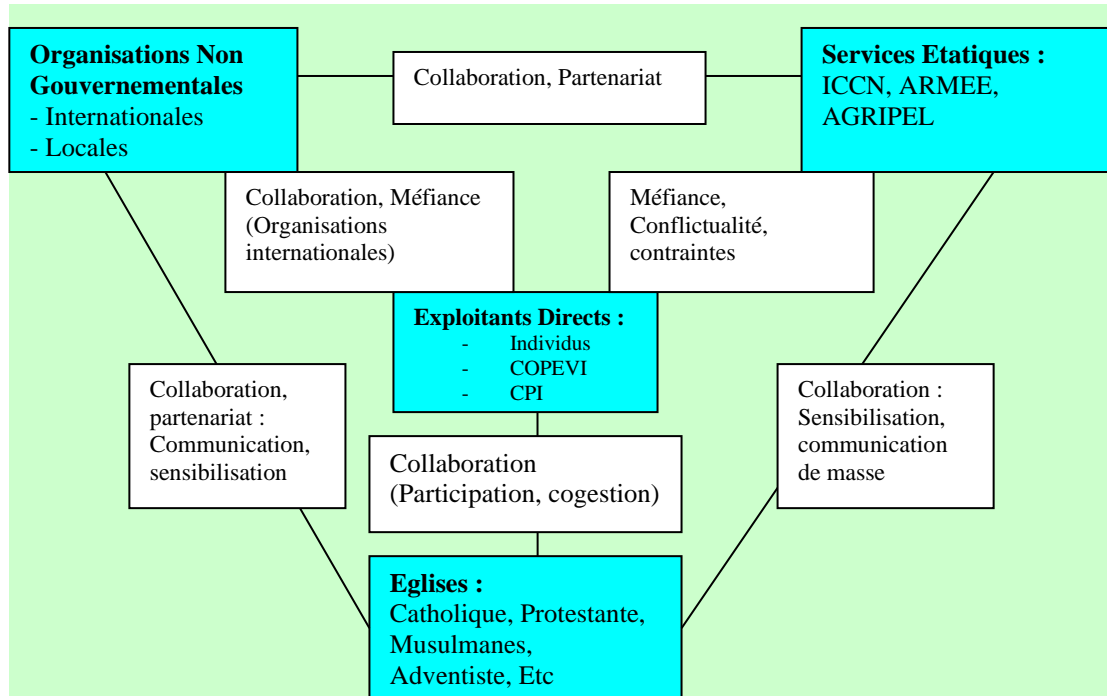


Schéma n°2 : Relations entre les acteurs de gestion des ressources halieutiques

Cette schématisation fait ressortir les types de relations entretenues entre les différents acteurs de gestion des ressources du lac Edouard. L'Etat entant qu'acteur principal d'une gestion durable des ressources naturelles, avec et au profit de la communauté, semble ne pas attirer la sympathie de cette dernière. Les pillages perpétrés par ses services, la contrainte avec laquelle ils agissent dans la conservation du parc, c'est-à-dire la non-implication des populations locales, créent un climat de frustration qui débouche sur une méfiance, voire même des conflits. Cette situation est aggravée par l'exploitation anarchique du parc par les populations riveraines.

Au cours de cette période l'exploitation du lac va enregistrer une baisse très sensible de la production. En considérant les données illustratives de la période allant de 2000 à 2010 nous avons la situation ci-après.

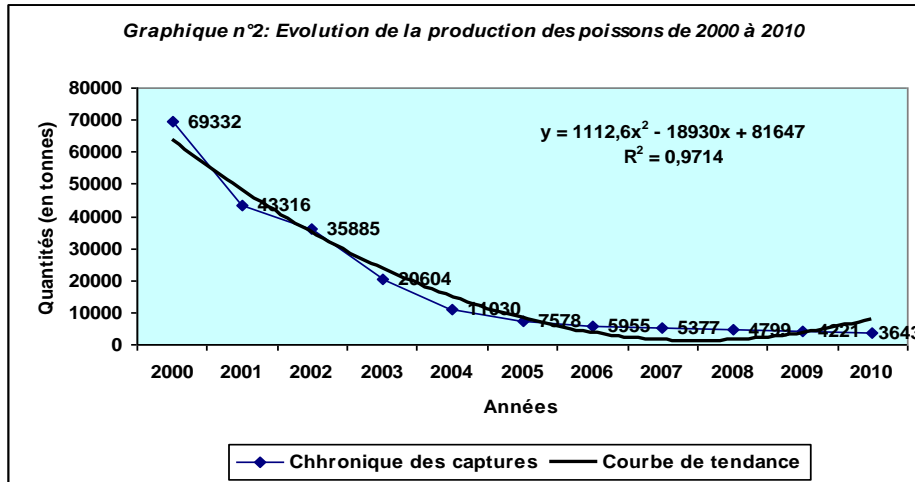
Tableau n° 3 : Evolution de la production des poissons de 2000 à 2010 (en tonnes)

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Quantités	69332	43316	35885	20604	11030	7578	5955	5377	4799	4221	3643
Indices	100	62,48	51,76	29,72	15,91	10,93	8,59	7,76	6,92	6,09	5,25

Source : Archives AGRPEL, CPI et autres organismes

A bien consulter tout ce qu'il y a dans ce tableau, on se rend immédiatement compte qu'il y a une diminution progressive et sensible de la capture des poissons du lac Edouard. En effet, il ressort de ce tableau que de 2000 à 2010 la production a

diminué de 94,75%. Les principales causes de cette situation sont développées après l'illustration graphique suivante.



La lecture de ce graphique fait ressortir que la production des poissons a sensiblement diminué au fil du temps pendant la période postcoloniale. Ceci se traduit par la décroissance du modèle polynomiale qui représente l'évolution des données observées avec un coefficient de détermination de 97,14%.

De nos jours, les conséquences de cette diminution commencent à se faire sentir dans les régions jadis desservies en poissons à partir des pêcheries du lac Edouard, telles que Kipese, Lubero, Kitsombiro, Masereka, Butembo, Beni, Kirumba, Kayna... Les mesures prises par l'ICCN actuellement pour déguerpir les populations qui ont occupé anarchiquement le parc et pour assainir les systèmes de pêche sur le lac Edouard offrent quelques garanties de relance de la production pour les années à venir.

Face à cette baisse progressive de la production du lac Edouard, plusieurs facteurs peuvent en être explicatifs. Bien qu'il semble difficile de les énumérer d'une manière exhaustive, nous pouvons tout de même retenir les plus récurrents suivants : La pêche illicite, la création des pêcheries pirates, la diminution des hippopotames, la pauvreté accrue de la population riveraine, l'accroissement démographique.

#### **II.2.4. Interactions entre exploitation du lac et environnement**

Les conséquences environnementales de l'exploitation des ressources halieutiques du lac Edouard sont néfastes et peuvent être appréhendées à deux niveaux, notamment au niveau du lac lui-même et au niveau des abords de celui-ci.

Au niveau du lac, la multiplication des engins de pêche et des exploitants constitue une menace qui fait planer le risque d'extinction des ressources surexploitées, notamment les tilapias. Cette situation est encore aggravée par l'exploitation des zones depuis longtemps interdites de pêche, notamment les frayères. Comme conséquence immédiate, on assiste une baisse progressive de la production des poissons, et donc à la dégradation de la situation alimentaire de la population riveraine par carence des protéines animales.

*Exploitation des ressources du lac Edouard et développement durable*

La recrudescence de l'insécurité sur et aux abords du lac suite à la présence des groupes armés nationaux et étrangers (FARDC, FDLR et autres), constitue une menace pour les hippopotames souvent recherchés par les braconniers pour la viande. Or, les écosystemistes savent déjà que les poissons vivent en grande partie des excréments de ces mammifères pour leur alimentation. L'extinction de ces animaux aquatiques constitue aussi une menace sur le développement des ressources du lac, car les uns dépendent des autres pour leur développement effectif.

La situation environnementale au bord du lac Edouard est tellement complexe qu'elle nécessite une étude particulière du genre de celui de MWIMBI MUTAHINGA. Nous nous limitons simplement ici aux interactions entre les activités de pêche et l'environnement des abords proches du lac. Toute la région côtière du lac, bien que faisant partie intégrante du parc, subit des dégradations environnementales liées directement ou indirectement à l'exploitation des ressources halieutiques.

La diminution progressive de la production du lac face à l'absence de toute autre ressource exploitable dans la région a entraîné l'envahissement du parc par la population en quête des champs cultivables. Plus directement encore l'exploitation des ressources du lac agit sur l'environnement du parc, notamment dans le cadre la mise en application des techniques de conservations des poissons. Parmi celles-ci, le fumage ou fumaison est la plus utilisée à côté du salage ou salaison. La fumaison consiste à exposer certaines denrées au feu pour les conserver. Suite à l'absence du courant électrique dans la région, cette pratique de conservation des poissons nécessite une utilisation des bois en quantité considérable. Les images ci-dessus illustrent bien cette situation.



***Photo1 : Vente des bois du parc au marché de Kyavinyonge***



***Photo2 : Fumage des poissons par les bois du parc***

En définitive, nous pouvons déduire de l'analyse précédente que la libéralisation de la pêche a attiré les populations aux abords du lac. La faiblesse dans le contrôle des mouvements de ces populations a entraîné une surpopulation des pêcheries et donc une surexploitation des ressources halieutiques, la pêche étant la principale activité de la région. Cette surexploitation se répercute sur l'environnement du parc car la nécessité de conserver les poissons par fumage entraîne la coupe de bois se traduisant ainsi par une déforestation de l'aire protégée.

### *Parcours et Initiatives N° 8 – Juin 2011*

Cette situation est encore aggravée par la carence des champs fertiles dans les régions périphériques du parc qui a poussé les populations concernées à se rabattre sur le parc pour entreprendre des activités agricoles. Il en résulte une recrudescence des conflits entre l'administration du parc et les populations, voire avec les exploitants du lac.

#### ***II.2. Exploitation des ressources du lac Edouard et développement durable***

Le développement durable vise à améliorer la qualité de la vie humaine et obéit à la nécessité de respecter la capacité de la nature à fournir des ressources et des services qui améliorent la vie. Ainsi, la pêche étant une activité qui consiste à l'exploitation des ressources halieutiques, elle se trouve à l'interface des problèmes à la fois économiques, sociaux et environnementaux. Pour ce faire, son exploitation nécessite un maximum de rationalité pour concilier les trois principaux objectifs qui, à l'évidence, paraissent contradictoires. Pour le cas d'espèce de l'exploitation des ressources du lac Edouard, ces objectifs peuvent être analysés selon les paradigmes ANTONY CHARLES<sup>1</sup>.

En effet, se servant du triangle des paradigmes, l'auteur définit trois visions du monde qui s'affrontent dans la définition des politiques d'aménagement des pêches et entre lesquelles un compromis doit être trouvé si l'on veut mettre en place une politique viable. Le triangle des paradigmes de Charles a été construit pour interpréter certains conflits récurrents dans le secteur des pêches. Ce triangle est aussi un outil intéressant pour l'analyse des phénomènes de surexploitation des ressources halieutiques. « Quelle que soit la façon dont on peut définir ou expliquer la surexploitation des ressources halieutiques (poissons), elle se présente comme la conséquence du libre accès »<sup>2</sup>.

Le triangle des paradigmes présente trois sommets, chacun représentant une vision du monde dans l'appréciation des enjeux de la gestion des pêches. Les trois sommets se rapportent aux paradigmes de conservation, de rationalisation et social ou communautaire.

Tous les trois paradigmes doivent marcher ensemble et un compromis doit être trouvé pour arriver à balancer les externalités positives et négatives qu'engendreraient tel ou tel autre paradigme. En tout état de cause, le maintien de la paix sociale est un souci qui est moins honorable que celui de la santé des poissons ou de la rentabilité halieutique. Rejoindre le point de production maximale soutenable ne vaut sans doute pas que l'on déclenche à cette occasion un conflit entre les couches sociales de la population. En ce sens, la situation et la position du lac Edouard face aux paradigmes d'Antony Charles fait état de la quasi-disparition du sommet du triangle, qui est le paradigme de conservation. Il est imprudent d'encourager le libre accès sans respect de la réglementation de la pêche car le bien-être de la collectivité ne suppose pas nécessairement que la répartition des richesses produites entre ses membres soit équitable, mais surtout

---

<sup>1</sup> BONCOEUR, J. et MESNIL, B., « Quelle politique de la pêche ? L'exemple de l'Union Européenne », dans *Problèmes économiques*, Hebdomadaire, 2 février 2000, n° 2650, p. 5

<sup>2</sup> Ibidem

### Exploitation des ressources du lac Edouard et développement durable

qu'il y ait quelque chose à répartir pour des ressources susceptibles de disparaître si elles ne sont pas protégées.

Il serait plutôt sage et prudent de gérer les ressources halieutiques dans la marge raisonnable, laquelle marge serait de nature à maintenir à la fois les intérêts de la communauté, l'équilibre du potentiel halieutique et l'efficacité économique de la pêche, car la seule considération des relatives satisfactions des intérêts de la communauté et l'efficacité économique des armateurs est un goulot d'étranglement pour toute l'économie de cette communauté.

En revanche, la croissance galopante de la population ne peut guère devenir un obstacle à la conservation des ressources halieutiques puisque les activités de pêche, même dans la stricte limite de la conservation, entraînent des externalités croisées qui peuvent créer de l'emploi pour le reste de la population. Toutefois, ceci ne peut être possible que si les solutions alternatives proposées ci-dessous sont prises en considération.

#### *III. POUR UNE GESTION DURABLE DU LAC EDOUARD*

La gestion des ressources halieutiques du lac Edouard a préoccupé plus d'un acteur intéressé par les écosystèmes aquatiques. Cependant, les échecs ont été plus manifestes que les succès à l'issue de toutes les initiatives entreprises. Il faut donc identifier les atouts exploitables ainsi que les contraintes qui s'érigent en obstacle pour une gestion efficace des ressources halieutiques en vue d'une élaboration et une mise en œuvre efficace de la politique de gestion de ces ressources.

##### **III.1. Atouts et contraintes**

L'exploitation et la gestion des ressources du lac Edouard reposent sur un certain nombre d'atouts et contraintes dont la prise de connaissance s'avère un préalable pour toute initiative inscrite dans le cadre de la mise en valeur du potentiel halieutique congolais. Ces atouts et contraintes majeurs peuvent être de plusieurs ordres. Cependant, nous nous limitons ici aux facteurs juridiques, institutionnels, structurels et physiques susceptibles de constituer un véritable catalyseur pour une gestion rationnelle et durable des ressources halieutiques. Ces atouts et contraintes sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau n°4 : Atouts et contraintes de la mise en valeur des ressources du lac Edouard

<b>ATOUS</b>	<b>CONTRAINTES</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Appartenance du lac au Parc National des Virunga</li><li>• Milieu physique favorable pour les activités touristiques et de transport lacustre</li><li>• Proximité du lac avec le pays voisin</li><li>• Existence des textes réglementaires pour la protection du lac et du parc</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Forte pression démographique qui entraîne la surexploitation du lac</li><li>• Position de monopole de la COPEVI</li><li>• Absence des terres exploitables dans la région environnant le parc</li><li>• Insécurité grandissante sur et au large du lac Edouard</li></ul>

**Source : Nos entretiens avec la population étudiée**

Pour tirer profit de tous ces atouts et surmonter toutes les contraintes énumérées, il faut élaborer une vaste politique de pêche qui prend en compte

### *Parcours et Initiatives N° 8 – Juin 2011*

l'implication de différents acteurs dans les limites de leurs moyens respectifs. Malheureusement, très souvent le pouvoir public se limite à l'élaboration des lois sans jamais les appliquer, ni moins encore définir un cadre bien précis dans lequel toute activité de pêche devrait être organisée avec des objectifs et des moyens bien définis.

#### **III.2. Quelques pistes pour une gestion efficace du lac Edouard**

Au regard des atouts et contraintes qui viennent d'être élucidés, il s'avère opportun d'envisager quelques pistes de solution pour mettre en place une politique efficace de gestion des ressources halieutiques du lac Edouard. Il s'agit des perspectives d'ordre économique, juridique, physique et infrastructurel qu'il convient d'analyser dans cette sous-section.

Les perspectives économiques pour un développement durable des côtes ouest et nord du lac Edouard peuvent être regroupées autour de deux grandes classifications : les infrastructures de base et les perspectives d'une agriculture durable autour du parc.

Du point de vue juridique, le pouvoir public devrait prendre ses responsabilités, non seulement en mettant en place des textes réglementaires, mais aussi et surtout en faisant appliquer ces lois. C'est dans ce cadre que la loi sur l'exploitation des ressources naturelles et plus précisément la loi sur la pêche devrait être actualisée. Bien que des lois aient été conçues par les différents régimes qui se sont succédé en République Démocratique du Congo, leur grande faiblesse est qu'elles n'étaient pas appliquées, surtout après l'époque coloniale.

Par ailleurs, les problèmes sécuritaires au bord et sur le lac Edouard sont devenus très courants suite à la présence des groupes armés dans le parc. Ces problèmes impliquent directement l'Etat Congolais qui est le garant de la sécurité nationale. Ainsi les solutions à envisager peuvent être de deux ordres : la restauration de l'intégrité du parc et la surveillance des frontières avec les pays voisins.

Sur le plan démographique, la pression démographique autour du Parc National de Virunga a été à la base de plusieurs types de conflits à résoudre pour ne pas mettre en danger la conservation au sein de cette aire : besoins croissants en terre fertile pour l'agriculture, en bois de chauffe et surtout en poissons. Aussi, cette promiscuité peut, dans une certaine mesure, favoriser le trafic illégal des espèces sauvages et le braconnage à grande échelle pour un souci de lucre. Les mesures à prendre par rapport à cette question impliquent une approche plus globale de la question tant sur le plan du développement, des conditions sociales, de la sécurité que de l'accès des populations aux infrastructures de base.

Bref, plus qu'une simple approche juridique, il s'agit de répondre aux problèmes socioéconomiques, notamment l'accès à l'énergie électrique et la promotion d'une agriculture non seulement de subsistance et de définir une politique adéquate de gestion des aires protégées qui tient compte des besoins des riverains et qui peut les inciter à contribuer eux-mêmes à la protection du parc. C'est ce qui justifie la nécessité de légaliser la conservation participative des ressources du parc du lac. La gestion participative illustre comment la communication participative peut permettre à des visions opposées de trouver un terrain d'entente et d'en arriver à agir de façon concertée.

## **CONCLUSION GENERALE**

L'étude sur la gestion des ressources halieutiques a pour but d'analyser les mécanismes de mise en valeur des ressources du lac Edouard sur ses côtes nord et ouest, en territoires de Beni et Lubero. La question principale qui se pose est celle de savoir quels sont les principaux acteurs intervenant dans la gestion des ressources halieutiques du lac Édouard et comment ces acteurs interagissent entre eux.

Tout en sachant que le pouvoir public constitue l'acteur incontournable de la gestion des ressources naturelles, en République Démocratique du Congo, l'Etat semble s'intéresser moins au secteur des eaux et de l'agriculture qu'à celui des mines, des forêts et autres. En effet, malgré le rôle que représentent les ressources halieutiques dans l'ensemble de l'économie nationale, il manque, dans le chef du gouvernement congolais, une véritable politique de mise en valeur des ressources du lac Edouard. Il en résulte que plusieurs acteurs contrôlés et incontrôlés soient identifiés dans le secteur de pêche et de gestion des ressources du lac Edouard, notamment des organisations privées comme le Comité des Pêcheurs Individuels, la Coopérative des Pêcheries des Virunga ; des services publics tels l'AGRIPEL, l'ICCN, l'Armée ; et d'autres organisations non gouvernementales dont l'action peut être directe ou indirecte.

Parmi tous ces acteurs, la COOPEVI et l'ICCN sont les seuls reconnus par la loi congolaise à pouvoir gérer les ressources du lac, tant celui-ci fait partie intégrante du Parc National des Virunga. Toutefois, la COOPEVI jouit d'un monopole légal d'exploitation des ressources halieutiques dans la région de notre étude sous le contrôle de l'ICCN. Cette coopérative ayant enregistré une faillite notoire, les droits de pêche ont été libéralisés aux exploitants individuels, moyennant paiement d'une redevance annuelle.

Les disfonctionnement des systèmes de pêche est la conséquence de l'inefficacité des services de l'Etat, et plus particulièrement de l'ICCN qui a perdu tout contrôle des différents acteurs impliqués dans l'exploitation des ressources halieutiques du lac. La présence des groupes armés dans la région vient encore aggraver la situation en usant de leur force pour exploiter anarchiquement le parc et le lac et en y développant une insécurité qui profite aux exploitants illégaux. Il en résulte que le développement durable est compromis, l'objectif de conservation étant relégué au dernier plan au profit des objectifs économiques et sociaux. Ainsi donc, si des mesures nécessaires ne sont pas prises, les générations futures seront sacrifiées, tant une préférence pour le bien-être présent se manifeste avec acuité au détriment des besoins futurs.

Pour sortir de ce cercle infernal, plusieurs solutions sont envisageables au regard des atouts et contraintes observés. C'est dans cette perspective que des réformes juridiques, économiques et institutionnelles peuvent être envisagées, notamment en révisant la convention entre la COOPEVI et l'ICCN, en créant des infrastructures de base telles les routes, les sites touristiques, l'hôtellerie, les hôpitaux,... qui constituent le départ d'un éventuel processus de développement de la région. Ces investissements ne relèvent pas uniquement des initiatives privées d'autant plus que, d'une part la région se trouve en plein Parc National des Virunga

### Parcours et Initiatives N° 8 – Juin 2011

protégé par l'Etat congolais et la communauté internationale et, d'autre part, ils doivent s'inscrire dans un programme bien élaboré avec des objectifs bien précis et des stratégies bien définies. Ceci suppose donc la mise en place d'un développement communautaire sur base des ressources locales disponibles et de l'implication de toutes les couches de la communauté.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

1. ALMOQUIST, *La biodiversité africaine, fondement de l'avenir* Best-vile, Maryland, 1993
2. ANONYME, *Théories économiques et environnement*, [En ligne], consulté le 04/11/2010, disponible sur [04/11/2010WWW.fr.wikipedia.org/wiki/%c3%/Ecologie](http://04/11/2010WWW.fr.wikipedia.org/wiki/%c3%/Ecologie).
3. BAFD/OCDE, *Perspectives économiques en Afrique*, 2007
4. BARRIERE, O. et BARRIERE, C., *Le foncier-environnement : Fondements juridico-institutionnels pour une gestion viable des ressources naturelles au Sahel*, Etude législative n° 60, FAO, Rome, 1997
5. BEKAERT, M., *Introduction à l'étude du droit*, 2è éd., Emile Bruylant, Bruxelles, 1965
6. BONCOEUR, J. et MESNIL, B., « Quelle politique de la pêche ? L'exemple de l'Union Européenne », dans *Problèmes économiques*, Hebdomadaire, 2 février 2000, n° 2650
7. BOURDIN A., *La question locale*. Collection La politique éclatée, PUF, 2000
8. BROWN-LESTER, R., *Eco-économie : une autre croissance écologique est possible*, éd. du Seuil, 2003
9. BRUNDTLAND, H., *Sustainable agriculture and integrated farming systems*, Michigan State University Press, 1987
10. CORMIER-SALEM, M-C., *Appropriation des ressources, enjeu foncier et espace halieutique sur le littoral Ouest-africain*, 1993
11. ÉMILE LITRE, *Dictionnaire de la langue française*, 1872-1977
12. GUILLO, D., *Le dictionnaire des sciences humaines*, [En ligne] consulté le 22 février 2011 sur [www.puf.com/Dictionnaire](http://www.puf.com/Dictionnaire):  
Dictionnaire\_des\_sciences\_humaines/FONCTIONNALISME
13. KARSENTY, A., « L'impact des réformes dans le secteur forestier en Afrique centrale » in *Exploitation et gestion durable des forêts en Afrique centrale*, Paris, l'Harmattan, 2006
14. LANGUY, M. et DE MERODE, E., *Virunga : Survie du premier parc d'Afrique*, Ed. Lanoo sa, Tielt (Belgique), 2006
15. PEARCE, D., « Economie et environnement vers un développement durable », in *Problèmes économiques*, n° 2278, The Royal Bank of Scotland Review, Juin 1992
16. ROBERTS, C.M. et HAWKINS, J.P., *Fully protected marine reserves: a guide*, WWF Endangered Seas Campaign, University of York, UK, 2000
17. SANE, K., *Les accords de pêche entre l'Union Européenne et le Sénégal : enjeux et impacts sur la gestion des ressources halieutiques*. Mémoires de DEA, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 2000
18. SCHUYLENBERGH, P. V., *Le Parc National Albert : la naissance du premier parc d'Afrique de 1925 à 1960*
19. SHAMBAUGH, J. et alii : *L'herbe foulée, atténuer l'impact de conflit armé sur l'environnement*, Washington, DC USA : Biodiversity support program, 2001

*Exploitation des ressources du lac Edouard et développement durable*

20. VAKILY, J. M., *Les pêches dans partie zaïroise du la Idi Amin : de l'exploitation actuelle et potentielle de développement, un rapport de la commission économique européenne et département des affaires foncières*, E.C.N., Zaïre, Kinshasa, 1989
21. VERSCHUREN J., *La vie sauver la nature*, éd. De la DYLE, sa.
22. WALLSTRÖM M., *Pêcheries et développement durable*, El Anzuelo, vol. 6, 2000